

Fréj'News

La gazette de votre commune



Un avenir commun, Fréjairolles

L'édito du maire

Fréjairolles, Fréjairollais,

Le conflit russo-ukrainien n'est pas sans impact sur notre quotidien et nous le constatons tous quand nous faisons le « plein » de carburant. La facture s'alourdit pour nous tous, alors que la question du pouvoir d'achat était déjà la préoccupation majeure des Français en ce début d'année. Le budget 2022 qui sera proposé au vote du Conseil municipal début d'avril tiendra compte de cette situation économique préoccupante. Parallèlement, je ne peux qu'encourager les actions individuelles ou collectives des Fréjairollais visant à soutenir le quotidien des Ukrainiens qui ont dû quitter leur lieu de vie pour protéger leur famille. La mairie peut être un relai pour toutes initiatives de soutien aux réfugiés. La solidarité est le plus sûr des remparts contre la guerre !

Le mois de mars est arrivé et nous n'avons pas eu l'occasion de nous retrouver autour de la cérémonie de vœux annoncée le 22 janvier et qui a dû être déprogrammée au vu des restrictions sanitaires liées à la gestion du COVID. Je le regrette autant que vous. Pour autant, un temps de rencontre entre les nouveaux arrivants et les habitants reste à programmer avant l'été. Il me permettra de communiquer sur les projets menés sur notre territoire.

Justement avec l'arrivée du printemps, tout un chacun peut constater les changements s'opérant sur la commune :

- au lotissement "Domaine des buis", les nouveaux habitants prennent leurs marques,
- le city stade voulu par le conseil municipal des jeunes et validé par le conseil municipal, sera opérationnel fin mars. Cette infrastructure supplémentaire pour la pratique du sport est proposée de manière libre à tous les habitants jeunes et moins jeunes, mais également aux enseignants et élèves des écoles ou aux adhérents des associations sportives de la commune.
- comme annoncé au dernier conseil municipal, le déploiement de la fibre sur notre commune au plus tard à la fin du 1er semestre 2022, est confirmé par l'opérateur Orange,
- des activités sont programmées par les associations ou la municipalité et vous en découvrirez les dates et les contenus dans ce numéro. L'occasion pour moi de rappeler que vos élus ont à cœur de maintenir la programmation des activités en les adaptant pour tenir compte des restrictions sanitaires qui s'imposent au gré de la gestion de la COVID 19. Soyez assurés que l'accès du plus grand nombre aux activités est toujours recherché.

De manière moins visible pour l'instant, le projet complexe enfance avance. La société ETIK-AMO a été retenue pour assister la municipalité dans la gestion de la maîtrise d'ouvrage. Un comité de pilotage constitué des différentes parties prenantes au projet est en cours de constitution.

Enfin, un nouveau chantier jeunes sera proposé l'été prochain aux adolescents âgés de 14 à 17 ans, l'occasion de les faire participer à des activités d'intérêt général sur notre commune. Les candidats intéressés sont priés de se manifester en mairie. Une rencontre préparatoire permettra de les associer au choix définitif du chantier de l'été 2022.

Dans l'attente de nous retrouver sans masques et dans le cadre d'une des nombreuses manifestations organisées sur notre commune, je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro.

Jérôme CASIMIR, votre maire.

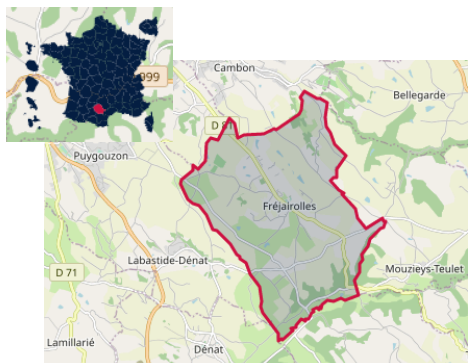


Les Fréj'News

- **Fréjairolles en chiffres**
- **Passé - présent - futur**
- **New's du village**
- **Comptes rendus du conseil municipal**
- **Conseil Municipal des jeunes**
- **Compte rendu du CMJ**
- **Associations**
- **Evénements**
- **Citoyenneté**
- **Tribune libre groupe minoritaire**
- **Informations pratiques**
- **Actualités**
- **Calendrier des manifestations**
- **Etat civil**
- **Contacts mairie**



Fréjairolles en chiffres



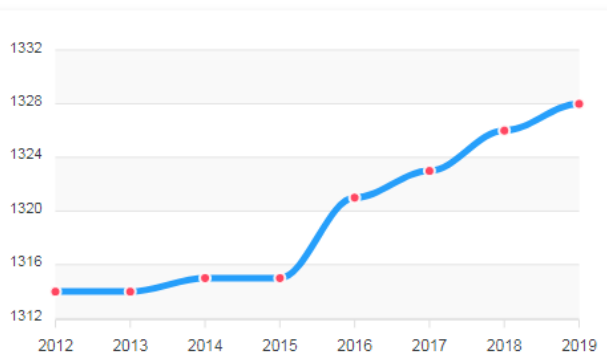
Fréjairolles

Fréjairolles est une petite ville située dans le département du Tarn en région Occitanie. Les habitants de Fréjairolles sont appelés les fréjairollais et les fréjairollaises. Fréjairolles appartient à la communauté d'agglomération de l'Albigeois (C2A).

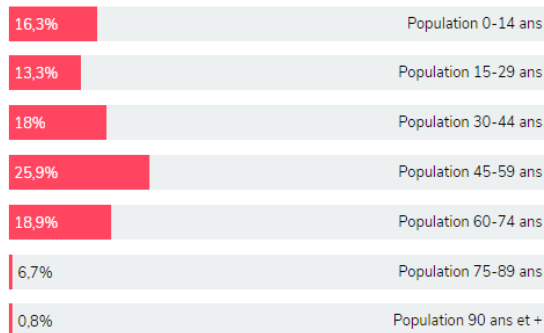
SA POPULATION

1328 : c'est le nombre d'habitants du village en 2019
+ 0.99% : c'est le pourcentage de progression entre 2014 et 2019
76 : c'est le nombre d'habitant/m²
46 : c'est l'âge médian des fréjairollais(e)s

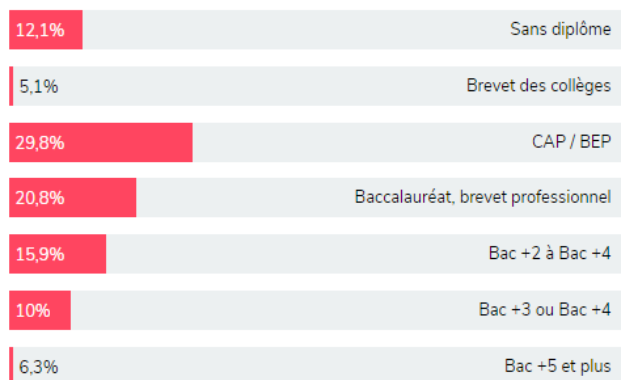
Evolution de la population



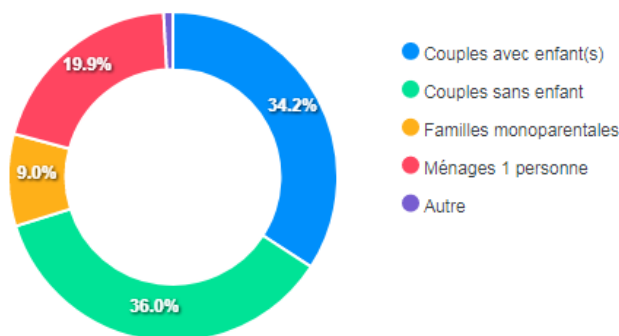
Répartition par âge



Niveau de diplôme



Répartition des ménages



SON CLIMAT

Fréjairolles possède un climat tempéré chaud, sans saison sèche et à été tempéré.



T° moyenne
13.4°



T° maximum
18.7° en moyenne



T° minimum
8.1° en moyenne



2113 heures
36 jours de forte chaleur



731mm
102 jours



43 jours de gel



Fréjairolles en chiffres



SON ECONOMIE

 **24 420 €**
Revenu médian

 **6,72 %**
Taux de chômage

 **0 %**
couverture en très haut débit (fibre)
La fibre en 2022

 **16,7 %**
Taux de création d'entreprises

Sources - Revenu : INSEE 2019, Chômage : INSEE, 2018. Taux de création entreprises : INSEE & Répertoire des entreprises et des établissements 2019. Couverture fibre FTTH : ARCEP 3ème trimestre 2021. Taux de chômage des 15 à 64 ans au sens du recensement de la population. Le taux de création d'entreprises est le rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année sur le nombre d'entreprises de l'année précédente.

SON IMMOBILIER

Les habitants de Fréjairolles vivent en grande majorité dans une maison et sont très souvent propriétaires de leur logement.

Le parc immobilier est semi récent, 74% des logements ont été construits après 1970.

Les surfaces sont grandes, 95 % des biens comportent 4 pièces ou plus.



-
Prix médian m2 d'un appartement



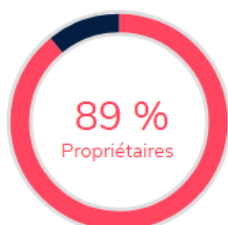
-
Prix médian m2 d'une maison

Type d'habitat



2,3 % Appartements

Habitants



11 % Locataires

Usage des habitations



Nombre de pièces des logements



Passé présent futur



Cérémonie du 11 Novembre



Un peu d'histoire...

Si le 11 novembre est devenu un jour de mémoire, c'est aussi la mémoire d'un jour, celui de l'Armistice de 1918 qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918). C'est en effet le 11 novembre 1918 que Clemenceau lit les conditions d'armistice. Ce "jour de bonheur" ne peut faire oublier aux anciens combattants, revenus à la vie civile, l'expérience tragique et le message dont ils sont porteurs. Il importe en effet que le courage et les sacrifices des soldats durant ces quatre années de guerre restent dans chaque mémoire. Ce sont eux qui vont imposer peu à peu le 11 novembre comme fête nationale.

Le 103e anniversaire de l'Armistice du **11 novembre** 1918, a été célébré à Frejairolles, le jeudi **11 novembre** 2021 à 11h devant le Monument aux morts.



Bienvenue

Le lotissement du "domaine des Buis"

Le nouveau lotissement Au Domaine des buis voit ses constructions en bonne voie d'achèvement. Sur une superficie de 50 000 m², 40 maisons sont en cours d'achèvement.

Après quelques mois de travaux, et de constructions, le lotissement du "Domaine des Buis" accueillent ses nouveaux fréjairollais. En effet, les premières maisons sorties de terre sont désormais occupées par leurs propriétaires. Chers nouveaux fréjairollais, et fréjairollaises nous vous souhaitons la bienvenue et une bonne installation dans vos nouvelles demeures.



Un cheminement doux piétonnier reliera le lotissement d'Ondesque, Le Domaine des buis, le Chêne vert et l'orée du stade au centre bourg, salle polyvalente et groupe scolaire en toute sécurité. Les négociations pour l'acquisition parcellaire du cheminement sont en cours, un accord de principe est donné pour la plupart des propriétaires.



New's du village



Le projet du City Stade

Les travaux de création du terrain multisports ont débuté ce mardi 22 février 2022. Pour rappel, ce projet est porté par le Conseil Municipal des jeunes (dont Monsieur Le Maire remercie vivement tous ces membres pour leur implication dans ce projet) et le Conseil Municipal de Fréjairolles.

En accord avec les enseignants du groupe scolaire, une piste d'athlétisme sera aussi créée autour du city-stade et mise à disposition pour la pratique du sport.

Plusieurs co-financeurs (État, Région, Département et commune de Fréjairolles) participent au financement de ce terrain multisports.

Ces travaux se dérouleront en 2 étapes principales :

- La première va s'étaler du 22 au 25 février 2022 comprenant le terrassement ainsi que la mise en place d'une dalle dite "béton poreux."

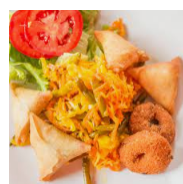
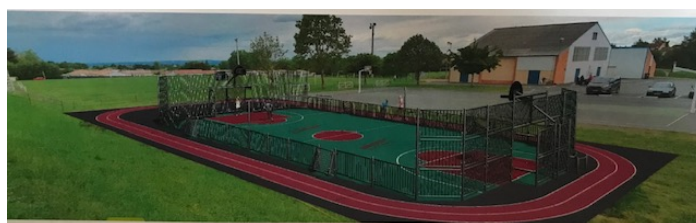
- La seconde sera de mi-mars jusqu'à fin mars qui concernera la mise en place du marquage au sol, la pose du City-Stade et la formalisation de la piste d'athlétisme autour de celui-ci.

Cette nouvelle infrastructure proposée aux Fréjairollaises et Fréjairollais sera un lieu où le lien social et l'intergénérationnel, autour du sport mais pas que prendront tout leur sens.

Pendant les travaux



Et très bientôt...
le city stade



Marché du mardi



Sur le marché du Mardi, vous pouvez découvrir et déguster de nouvelles saveurs chez un nouveau ambulant. Des saveurs de l'île de la Réunion sur la place du marché avec des spécialités réunionnaises (nems, samoussas, bouchons, rougail saucisses, sauté de porc aux champignons parfumés, carri canard...). Nous souhaitons la bienvenue à José PAYET.



Comptes rendus du conseil municipal



Les comptes rendus complets du conseil municipal sont disponibles à la mairie ou sur le site internet.

Le conseil municipal du 30 Août 2021



Ordre du jour :

- Fourniture de repas à la cantine : choix du prestataire de service
- Fixation tarifs des repas cantine
- Fixation tarifs garderie
- Fixation tarif pour un emplacement de taxi
- Ecole et cinéma : convention Média Tarn / Mairie

Fourniture et livraison de repas à la cantine : choix du prestataire de service

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 19 août dernier suite au lancement d'un marché public relatif à la fourniture et à la livraison, en liaison chaude, de repas pour la cantine scolaire.

Les membres de la commission ont constaté qu'une seule proposition avait été déposée. Ils ont déclaré l'offre irrecevable car celle-ci ne correspond pas au règlement de la consultation ainsi qu'au CCAP et au CCTP. Le montant du marché est supérieur à celui préconisé par la mairie, et les pièces administratives légales n'ont pas été fournies.

Monsieur le Maire précise que la cuisine centrale de la ville d'Albi propose la fourniture de repas et la livraison en liaison froide pour un tarif de 3.50 € pour un enfant de maternelle et 3.65 € pour un enfant de primaire.

Monsieur le maire fait lecture des engagements et des services proposés ainsi que les quantités gérées par la cuisine centrale. Celle-ci travaille avec de nombreux producteurs locaux.

Dans le prix du repas de la cuisine centrale est compris le pain, de qualité bio. Le pain est non tranché. A ce jour, pour la cantine de Fréjairolles, le pain est fabriqué par un boulanger d'Albi et livré, tranché, à l'épicerie de Fréjairolles. Les factures sont réglées à l'épicerie.

Sur proposition de monsieur le maire,

Monsieur le maire demande à Ludovic MARLOT de ne pas participer au vote de cette délibération car il est fournisseur auprès de la cuisine centrale.

Entendu l'exposé présentant la cuisine centrale de la ville d'Albi, et en particulier, l'origine des produits de viandes, poissons, laitages, légumes et fruits, les délais de fabrication, de consommation et les tarifs,



Comptes rendus du conseil municipal



Considérant que les critères retenus sont l'origine des produits et le prix, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, autorise monsieur le maire à signer avec la mairie d'Albi, la convention ci-jointe, annexe 1, décide que le pain continuera à être fourni par l'épicerie du village

Vote POUR l'épicerie MELO MARKET: CABAL Marie-Christine (Christine CHRETIEN), GARCIA Nadine, CHAMAYOU Christian, FERNANDEZ Richard, CARME Nathalie, Ludovic MARLOT (Dominique GERARD).

Vote POUR la cuisine centrale : Jérôme CASIMIR (Nadine HERAL), Mohammed BOUMEDIENNE, Benoît MARQUES.

Monsieur le Maire conclut que la convention de fourniture du pain avec l'épicerie du village continuera jusqu'au 31 octobre, terme de la convention à signer avec la cuisine centrale. Une nouvelle délibération aura lieu par la suite.

Tarif repas enfants et adulte cantine, année scolaire 2021/2022

Monsieur le maire poursuit sur la fixation des tarifs des repas cantine et rappelle les divers tarifs actuels (3.50 euros un enfant de la commune et 3.19 à partir de 3 enfants, 4.34 euros hors commune, 2.36 euros pour le panier repas...)

Monsieur le maire interroge les membres du conseil pour savoir s'il souhaite augmenter, ou non, les tarifs annuels de la cantine. Il précise que jusqu'à présent, chaque année l'augmentation était de 5 cts. La commission Ecole estime qu'en donnant un repas meilleur à la cantine, cela peut justifier une légère augmentation des tarifs cette année.

Monsieur le maire propose au vote l'augmentation du tarif de la cantine

Pour : 13

Contre : 2 (Caroline CANTIE, Benoit MARQUES)

Monsieur le maire propose au conseil municipal de fixer les nouveaux tarifs des repas à la cantine pour cette nouvelle année scolaire (+ 5 cts).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à la majorité des membres présents, fixe le tarif d'un repas à la CANTINE, pour l'année scolaire 2021/2022 comme suit (+5 cts)

- 5.87 € un repas adulte.
- 3.55 € un repas enfant,
- 3.24 € un repas enfant à partir du 3ⁱème enfant,
- 1.88 € panier repas fourni par la famille, en cas de régime.

- 4.39 € un repas enfant, domicilié hors de la commune de Fréjairolles,
- 3.78 € un repas enfant, domicilié hors Fréjairolles, à partir du 3ⁱème enfant
- 2.41 € panier repas fourni par la famille, en cas de régime

Vote POUR : CASIMIR Jérôme, CABAL Marie-Christine (Christine CHRETIEN), MARLOT Ludovic (GERARD Dominique), GARCIA Nadine, CHAMAYOU Christian, FOISSAC Lydie (Boudon Philippe), FERNANDEZ Richard, CARME Nathalie, HERAL Nadine, GERARD Dominique, BOUMEDIENNE Mohamed.

Vote CONTRE : CANTIE Caroline, MARQUES Benoît



Comptes rendus du conseil municipal



Tarifs garderie scolaire - année scolaire 2021/2022

Monsieur le maire énonce les tarifs actuels et propose au vote l'augmentation du tarif de la garderie. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour une stabilité des tarifs de la garderie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe, à l'unanimité, des membres présents, les tarifs de la garderie scolaire pour l'année scolaire 2021/2022 comme suit. Ceux-ci sont donc, inchangés par rapport à l'année précédente.

Garderie une fois par jour

- 1,82 € pour les enfants présents,

- 2.36 € pour les enfants présents, non domiciliés sur la Commune de Fréjairolles.

Garderie matin et soir

- 3.04 € pour les enfants présents,

- 3.58 € pour les enfants présents, non domiciliés sur la Commune de Fréjairolles.

Fixation tarif pour un emplacement de taxi

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal, la délibération du 28 juin dernier relative à l'autorisation d'occuper le domaine public par madame MOLINIE Myriam, propriétaire d'un taxi.

Sur proposition de monsieur le maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres, fixe à 150 €, la redevance annuelle d'occupation de domaine public.

Vote POUR : 5 Jérôme CASIMIR (procuration de Nadine HERAL), Christian CHAMAYOU, Ludovic MARLOT (procuration de GERARD Dominique).

Convention Média-Tarn / Mairie de Fréjairolles : Ecole et cinéma 2021/2022

Sur proposition de monsieur le maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, accepte la participation des enfants de l'école de Fréjairolles à l'action « Ecole et Cinéma », proposée par MEDIA-TARN, pour l'année scolaire 2021/2022, autorise monsieur le maire à signer la convention qui engage la mairie à une contribution financière de 1,50 € par an et par enfant.



Comptes rendus du conseil municipal



Les comptes rendus complets du conseil municipal sont disponibles à la mairie ou sur le site internet.

Le conseil municipal du 03 Novembre 2021



Ordre du jour :

- Mise en place du paiement PAYFIP, convention avec la DGFIP
- Mutualisation et partage de ressources : convention relative à l'exploitation et à la maintenance des logiciels civilnet-finances et civilnet-ressources humaines
- Convention définitive cuisine centrale
- Admission en non valeur
- Présentation des devis et choix des prestataires pour le city stade

Objet : Présentation des devis et choix des prestataires pour le city stade

Monsieur le maire présente le projet de construction du City Stade. Ce nouvel équipement permettra d'enrichir l'offre d'activités proposée aux jeunes de la commune, d'enrichir la pratique physique et sportive au sein de l'école et de créer un nouveau lieu de rencontre.

Le programme des travaux prévoit la création d'une plateforme en béton, ainsi que la fourniture et la pose du city stade.

Monsieur le Maire présente le plan de financement prévisionnel :

- 30% de subvention de l'Etat au titre de la DETR
- 20% de subvention du Département
- 30 % de subvention de la Région au titre du Fond d'Intervention Régional (réservé au commune de moins de 1500 habitants, avec un plafond de dépenses éligibles de 70 000 €
- Le reste à charge de la commune.

Il présente trois devis.

	Prix HT	Prix TTC
ACT EQUIPEMENT	73176.58 Euros	87811.90 Euros
OVALEQUIP	68321.50 Euros	81985.80 Euros
DECATHLON	53052.86 Euros	63663.43 Euros

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des voix,

- RETIENT le devis d'OVALEQUIP
 - AUTORISE monsieur le maire à signer le devis retenu.
- CHARGE monsieur le maire de solliciter les subventions

Objet : Mise en place du paiement PAYFIP, convention avec la DGFIP

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la direction générale des finances publiques (DGFIP) a développé un service nommé PAYFIP afin de faciliter le paiement par internet des sommes dues par un particulier à une collectivité. Cette offre enrichie permet un paiement simple, rapide et accessible 24h/24. Le service est entièrement sécurisé pour les paiements par prélèvement ou par carte bancaire, l'authentification se fait via les identifiants impôts.gouv via par FranceConnect. PAYFIP peut être intégré dans le site de la collectivité ou être utilisé sur le site de la DGFIP.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- décide d'adhérer au service de paiement en lignes des recettes publiques locales
- autorise monsieur le maire à signer la convention ci-jointe en annexe 1 avec la DGFIP
- précise que cette autorisation est valable pour les recettes de la commune et celles du CCAS.



Comptes rendus du conseil municipal



Objet : Mutualisation et partage de ressources : Convention relative à l'exploitation et à la maintenance des logiciels Civilnet-finances et Civilnet-ressources humaines

L'article L.5216-7-1 du code général des collectivités territoriales permet aux communes, par extension des dispositions de l'article L.5215-27 du même code, de confier à une communauté d'agglomération la création ou la gestion de certains équipements ou services relevant de leurs attributions.

Cette disposition permet à l'établissement public de coopération intercommunale de se doter de biens qu'il partage avec ses communes membres selon des modalités prévues par une convention de mise à disposition, y compris pour l'exercice de compétences qui n'ont pas été transférées antérieurement à cet établissement.

Le législateur entend ainsi encourager la mutualisation et l'optimisation des infrastructures.

Cette mutualisation s'avère en phase avec une volonté commune de bonne organisation et d'optimisation des services née du fait que les collectivités concernées constatent que l'évolution de leurs modes de coopération impose des partenariats toujours plus étroits, mais aussi car elles mesurent que l'évolution des technologies nécessaires à la mise en œuvre des systèmes d'informations implique de plus en plus souvent la mise en réseau et la mutualisation des infrastructures (réseau métropolitain, virtualisation et partage de serveurs, rationalisation des outils de communication électronique, utilisation de logiciels identiques), notamment pour l'obtention d'économies d'échelle.

Enfin, la multiplicité et la complexité des technologies à maîtriser pour assurer l'administration des systèmes d'information ne peut qu'encourager les collectivités à mutualiser l'expertise et la gestion humaine en la matière.

C'est pourquoi les collectivités du territoire ont décidé la mise en commun de l'exploitation de leurs logiciels de gestion des finances et des ressources humaines, logiciels respectivement nommés CivilNET-Finances et CivilNET-Ressources humaines.

Aujourd'hui ces logiciels sont déployés à l'agglomération et dans 14 des 16 communes membres de notre EPCI.

Le conseil municipal **APPROUVE** le projet de convention annexé à la présente délibération.
et **AUTORISE** monsieur le Maire à signer la convention à la présente délibération.

Objet : convention définitive cuisine centrale

Sur proposition de monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve la convention constitutive d'une entente intercommunale pour la production et la distribution de restauration collective en albigeois,
- Autorise Monsieur le maire à signer ladite convention.

Objet : admission en non valeur

Sur proposition de monsieur le maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **PREND ACTE** d'admettre en non-valeur les factures irrécouvrables



Comptes rendus du conseil municipal



Les comptes rendus complets du conseil municipal sont disponibles à la mairie ou sur le site internet.

Le conseil municipal du 29 Novembre 2021



Ordre du jour :

- Plan de financement du City Stade
- Adoption du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) 2021 et fixation des attributions de compensation 2021
- Amortissement fonds de concours voirie
- Décision modificative n°2 au budget primitif 2021
- Attribution du nombre de places de Taxi sur la commune
- Le conventionnement avec la société Collecteam

Objet : Plan de financement du City Stade

Monsieur le maire propose d'approuver le plan de financement de l'aménagement et de la création du city stade .

L'urbanisme de la commune de Fréjairolles et les évolutions d'aménagements de mobiliers urbains et de prestation de service ont conduit la commune à mener une réflexion d'aménagement des divers infrastructures en lien avec le sport.

Cet aménagement d'infrastructure est situé en zone urbanisée. Il nécessite une requalification afin de sécuriser son utilisation au quotidien.

L'aménagement prévu du City Stade permettra de :

- pratiquer divers activités sportives.
- pratiquer divers activités ludique.
- favoriser le lien social
- favoriser l'intergénérationnel

Le montant total de l'opération est évalué à 68 321.50 € HT.

Le montant estimé des travaux portant sur l'aménagement d'une plateforme de réception d'infrastructures, et la mise en place d'une infrastructure type City stade est de 68 321.50 € HT.

Afin de permettre la mise en œuvre de ce projet, je vous demande :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
Aménagement et Création d'un City Stade - Fréjairolles		Etat - DETR (30%)	20 496.45 €
		Région (30%)	20 496.45 €
		Département (20%)	13 664 .30 €
		Commune de Fréjairolles	13 664 .30 €
TOTAL	68 321.50 €	TOTAL	68 321.50 €



Comptes rendus du conseil municipal



- de solliciter la subvention prévue au plan de financement auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR.
- de solliciter la subvention prévue au plan de financement auprès de la Région Occitanie dans le cadre du fond d'intervention Régional pour les communes de moins de 1500 habitants.
- de solliciter la subvention prévue au plan de financement auprès du département du Tarn au travers du Fond de Développement Territorial.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

Le Conseil Municipal de Fréjairolles,

VU le code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis du Conseil Municipal du 29 novembre 2021.

APPROUVE à l'unanimité, le montant de l'opération « Aménagement et création d'un City Stade sur la commune de Fréjairolles ».

APPROUVE à l'unanimité, le plan de financement prévisionnel ci-dessus.

Objet : Adoption du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) 2021 et fixation des attributions de compensation 2021

Monsieur le maire informe le conseil municipal que La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a pour mission de procéder à l'évaluation des charges transférées par des communes à un groupement ayant pour cadre fiscal la fiscalité professionnelle unique (FPU).

La CLECT s'est réunie le 10 novembre dernier.

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

- Impact du transfert d'une fraction du taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères vers la taxe sur le foncier bâti,
- Intervention des services communs ressources humaines et finances pour le compte du SIVU d'Arthès et Lescure d'Albigeois,
- Intervention du service commun ressources humaines pour le compte du musée Toulouse Lautrec,
- Evolution du périmètre des services communs (extensions de services existants et création d'un nouveau service commun),
- Evolution du périmètre de la compétence propreté urbaine sur la commune de Saint-Juéry.

Le détail des évaluations par compétence ainsi que le rapport de la CLECT sont annexés à la présente délibération. La commune de Fréjairolles est concernée par les adhésions aux services communs finances et ressources-humaines.



Comptes rendus du conseil municipal



Objet : Amortissement fonds de concours voirie

Sur proposition de monsieur le maire,

Il est exposé au conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à l'amortissement du fond de concours d'un montant de 9 300 € versé à la communauté d'agglomération de l'Albigeois dans le cadre de travaux de voirie.

La nomenclature M14 impose l'amortissement des subventions d'équipements versées sur une durée maximale de 30 ans, mais la collectivité a la possibilité de choisir une durée plus courte.

Il est proposé d'amortir ce fonds de concours sur une durée de 15 ans à compter de 2021.

Le conseil municipal,

- Vu le code général des collectivités territoriales,

- Vu l'article L.2321-1 du code général des collectivités territoriales ;

Compte tenu du versement d'un fonds de concours voirie de 9 300 € à la communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'amortir le fonds de concours voirie (subvention d'équipement) versé à la communauté d'agglomération de l'Albigeois d'un montant de 9 300 €, sur 15 ans à compter de 2021, soit des annuités de 620 €,

Objet : le conventionnement avec la société Collecteam.

Sur proposition de monsieur le maire,

Le décret du 8 novembre 2011 prévoit que les collectivités peuvent financer, si elles le souhaitent, une partie de la cotisation individuelle de leurs agents pour couvrir les risques santé (mutuelle) et prévoyance (maintien de salaire). LA COMMUNE DE FREJAIROLLES a décidé, en 2015, de mettre en place un dispositif de nature à favoriser la couverture des agents par la prévoyance. Il s'agit principalement de permettre aux agents en arrêt maladie de bénéficier d'un maintien du salaire à hauteur de 95 % à compter du 90ème jour d'arrêt de travail.

Cette participation à la protection sociale des agents se fait depuis cette date selon la modalité du conventionnement (accord groupe avec référencement d'un seul opérateur).

La convention conclue en 2015 avec la société Collecteam, et prolongée par délibération du 28 septembre 2021, arrive à échéance le 31 décembre 2021.

APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE

- de poursuivre à la protection sociale des agents de la commune pour le risque prévoyance
- de retenir l'offre présentée par la société COLLECTEAM et de signer la convention de participation avec effet à compter de sa signature
- de fixer à 14 euros par mois et par agent ayant adhéré à COLLECTEAM la participation forfaitaire de l'employeur

Objet : Attribution du nombre de places de Taxi sur la commune.

Vu le code général des collectivités territoriale;

Vu la loi n°95-66 du 20 janvier 1995 relative à l'accès à l'activité de conducteur et à la profession d'exploitation de taxi;

Vu la loi n°2014-1104 modifiée du 1 octobre 2014 relative aux taxis et voitures de transport avec chauffeur;

Vu le projet d'emplacement de taxi;

Considérant nécessaire la création d'un emplacement de taxis sur le territoire afin de répondre aux besoins de la population;

Considérant la demande de Madame MOLINIE Myriam;

Entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré à la majorité des membres, Le conseil municipal à l'unanimité,

DECIDE la création de: 1 emplacement de stationnement pour l'exploitation d'un service de taxis sur la commune.



Conseil municipal des Jeunes



L'édito du Maire du Conseil Municipal des Jeunes



Le projet du City Stade a débuté et doit être installé durant les prochaines semaines..



Le tirage au sort du concours de dessins aura lieu le 20 Mars 2022. Le vote sera fait par les aînés pendant l'entracte lors du loto "Génération mouvement". Vous pouvez continuer à amener vos dessins.

Bonjour à tous,

En place depuis 1 an maintenant, nous continuons à nous retrouver régulièrement pour travailler ensemble.

Mais la crise sanitaire, nous empêche, pour l'instant, de concrétiser la plupart de nos projets.

Le concours de dessin est toujours ouvert. Nous n'avons pu effectuer la délibération prévue initialement le jour des vœux de la mairie. Elle n'est que reportée.

Les travaux du City Stade ont débuté le 22 Février 2022. Il sera un lieu de rencontre autour du sport et du jeu pour les enfants et les plus grands.

Nous aimerions mettre en place une journée sportive le samedi de la fête, renouveler notre journée écocitoyenne ...

A très vite.

Rémy Ravailhe (mairie des enfants de Fréjairolles) et les membres du conseil municipal des jeunes

18 juillet au 22 juillet

après midi

"Ateliers

Jeux de société

inter-génération



"

7 mai

Matinée découverte sportive"



"Ateliers numériques inter-génération



Compte rendu du conseil municipal des Jeunes



Le conseil municipal des jeunes du 8 Décembre 2021

Nous démarrons la réunion par un retour sur la séance précédente

- City stade : Monsieur le Maire fait un point sur le projet, nous attendons le départ des travaux après validation du projet.
- Nous décidons de la mise en place de notre planning de travail pour les prochains mois. Le premier projet sera une journée sportive :

Objectif : créer une animation sur la découverte de divers sports

Pour qui ? Public jeune de la commune

Quand ? Le samedi 7 mai le matin, pendant la fête du village

Avec qui ? Les associations, des clubs extérieurs dont les disciplines ne sont pas sur la commune et le comité des fêtes

Pourquoi ? Pour animer la commune

But : être à l'initiative de la découverte d'autres sports et que tout le monde puisse y participer.

La matinée sera suivie d'une auberge espagnole et si cela est possible d'une animation pour les préadolescents.

Une autre réunion est programmée pour continuer à organiser cette animation.

En attendant nous allons prendre contact avec les différents partenaires avec qui nous souhaitons travailler.

Autres sujets abordés :

- Faire la fête des préadolescents CM1 - Cm2 - 6ième - 5ième qui avait été demandé l'an dernier, à réfléchir
- Assister à un Conseil Municipal Départemental des jeunes. Validation immédiate des jeunes, Richard va faire les démarches nécessaires et nous tiendra informé.



Compte rendu du conseil municipal des Jeunes



Le conseil municipal des jeunes du 16 Février 2022

Nous démarrons la réunion par un retour sur la séance précédente

- City stade : Monsieur le Maire est venu nous informer que les travaux allaient démarrer prochainement.
- La fête des préadolescents ne pourra pas se faire comme prévu lors de la journée sportive, la salle polyvalente étant occupée pour le repas de la fête.
- Tout le monde n'étant pas là, il est difficile de travailler sur le projet journée sportive. Avec les personnes présentes nous avons travaillé sur :
 - La préparation d'une affiche, proposition par Aurélie de la faire avec Ambre et Louane pendant les temps de périscolaire.
 - Nous allons inviter les associations sportives : Le judo, le rugby de villefranche, le club cycliste dont fait parti Rémy.
 - Nous avons décidé de nommer cette animation : « Matinée découverte sportive », Lydie mettra l'information sur le site de Fréjairolles.

Autres sujets abordés :

- Les z'amis de Maxou : La FREJAIROLLOISE propose le 3 avril 2022 de faire du sport afin de sensibiliser à l'autisme. Cette journée permettra ainsi de financer une partie des prises en charge des structures et également des accompagnements aux familles

Le Conseil Municipal Jeune va proposer son aide la semaine qui précèdera cette journée, nous irons le 27/03/2022 le matin faire du nettoyage autours de la salle et nous allons demander à l'association si elle a des besoins auxquels nous pourrions répondre. Nous devons prendre contact avec eux avec le Président.

- Le chantier jeune :

Proposition que le Conseil Municipal Jeune aide à trouver des idées d'animation.

Les Suggestions :

Atelier Art Floral

Jeux de société inter génération (contacter génération mouvement)

- Le concours de dessins : Le tirage au sort du gagnant n'ayant pas eu lieu nous allons demander à l'association « Génération Mouvement » si nous pouvons le faire lors du loto qu'ils organisent le 20 mars.

Aurélie propose d'apporter son aide sur le côté pratique, préparation d'une urne...



Associations



Association des parents d'élèves



L'Association des Parents d'Elèves de Fréjairolles (APE) vous souhaite une très belle année 2022.

L'objectif de notre Association est de recueillir des fonds pour aider à financer des projets scolaires et récréatifs pour les enfants scolarisés à l'école de Fréjairolles.

Des actions à l'école ont déjà été menées cette année comme la vente de citrouilles, de sapins de Noël et de chocolats Jeff de Bruges. Pour Noël, l'APE a organisé et financé en collaboration avec la Mairie le goûter de Noël avec la visite du Père Noël, des livres ont été offerts aux enfants ainsi que des cadeaux collectifs pour chacune des classes.



Les prochaines actions seront la réalisation de sacs personnalisés avec un dessin de chaque enfant de l'école, une nouvelle vente de Madeleines Bijou, des chocolats de Pâques Jeff de Bruges et la tombola de l'été.



Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez à nous contacter : apefrejairolles@outlook.fr ou via notre page Facebook APE Fréjairolles ou au 06.13.09.81.79.



Gymnastique volontaire



L'association de gymnastique volontaire de Fréjairolles organise **son traditionnel vide-greniers le 15 mai 2022**, avec l'assistance matérielle et logistique de la Mairie, la participation de l'Association Génération Mouvements et de bénévoles.

Vous avez plusieurs objets de toute sorte, du petit matériel domestique, des jeux, des vêtements..... dont vous voulez vous défaire, vous êtes les bienvenus.

Si vous voulez trouver des objets d'occasion rares à petit prix nous vous accueillerons, avec la possibilité de déguster une collation.

- La fiche d'inscription (téléchargeable QC, disponible aux permanences, à l'épicerie)
- La copie de la pièce d'identité, et le paiement de l'emplacement sollicité (2,50 € le ml à l'extérieur et 4,50 € le ml à l'intérieur) seront à remettre **lors des permanences des jeudis 21 et 28 avril, 05 et 12 mai 2022 de 18h à 19h**, à la salle des associations à côté de la Mairie de Fréjairolles. Les inscriptions reçues par courrier à l'Association de Gymnastique Volontaire de Fréjairolles : 09 chemin de la Forêt, 81990 Fréjairolles, seront traitées en suivant.

Renseignements au 06.17.74.00.92 ou gymfrejairolles@gmail.com



Associations



Fréjairollesenfleurs



Décors de Noël par
l'association
FREJAIROLLENFLEURS



Le Père Noël sur la place



La famille de rennes devant l'école

Les sapins en palettes et parés d'étoiles ont repris place dans le village, en plus grand nombre cette fois ! De nouvelles décorations ont fait leur apparition : un beau bonhomme de neige sur la place et la famille des rennes, devant l'école, qui a tenu compagnie au Père Noël !



Bientôt le printemps...

L'embranchement de l'Orée du stade sera bientôt agrémenté lui aussi par des jasmins d'hiver plantés en automne et qui devraient offrir leur belle couleur l'hiver prochain. Vivement les fleurs du printemps !



**Plantation des jasmins d'hiver au
rond-point de l'Orée du stade**

**Contact Fréjairollesenfleurs :
anabellereynes@gmail.com
06 47 83 43 55**



Evénements



Association Les Z'amis de Maxou



LES Z'AMIS DE MAXOU vous propose
LA FREJAIROLLAISE
3 AVRIL 2022, STADE MUNICIPAL FREJAIROLLES

Départ 10h
Trail 40 Km par équipes de 4 participants
Marche nordique de 10Km
Départ 13h30 Rando VTT 20/40 Km
PARCOURS BALISÉ
Rando VTT 26 / 35 / 50 * hors circuit via STRAVA
Concours de pétanque
Balade à cheval
Restauration sur place

TARIF : 10€ / Personne *Hors restauration
INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS : 06 87 46 82 19 ou 06 10 55 32 20

Ensemble, faisons BOUGER L'AUTISME

Parents, Professionnels, Sportifs , **UNIS POUR LA MEME CAUSE**

Ensemble tout est possible

Nous sommes les parents d'un jeune de 18 ans atteint de troubles envahissement du développement avec syndrome autistique.

Notre association LES Z'AMIS DE MAXOU existe depuis 2015 et a pour but de faire bouger l'autisme au travers de la pratique du sport.

Nous avons organisé depuis 4 années des événements sportifs dans une autre région de France

La journée du 3 avril 2022 permettra de faire connaître l'association et surtout sa première édition dans notre région natale.

Elle permettra ainsi de financer des prises en charge et aussi des structures adaptées qui coûtent chers aux familles concernées.

Notre investissement total dans l'organisation de cette journée sera récompensé par votre présence.

Nous avons souhaité travailler en local autant du point de vue des partenaires, des sponsors, des commerçants, des artisans mais aussi des associations de la commune.

Nous avons besoin de bénévoles pour que cette journée soit une pleine réussite

Un programme riche et varié vous permettra de partager des moments inoubliables comme la course à pied, la marche nordique, le VTT sur plusieurs distances mais aussi un concours de pétanque ou alors une balade à cheval

La possibilité de vous restaurer et de vous rafraîchir sera également possible.

On compte sur vous, inscrivez-vous et n'oubliez pas **ENSEMBLE TOUT EST POSSIBLE**

LES Z'AMIS DE MAXOU

Mr et Mme CAYRON

BULLETIN D'INSCRIPTION PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE (Reyer les mentions inutiles)

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Sexe :
Date de naissance :
Nationalité :
N°Tél :
Mail :

EPREUVES
Trail 40 kms par équipes de 4 participants (4 x 10 €)*
Nom de l'équipe :
Marche nordique 10 €*
Rando VTT 20 / 40 kms 10€* (circuit balisé)
Rando VTT 26 / 35 / 50 kms 10€* (hors circuit via STRAVA)

Réservation repas * OUI NON

Licenciés FFA OUI NON

Licenciés FFC OUI NON

N° de Licence :
Club :
Autres fédérations :

Non licencié : joindre un certificat médical datant de moins d'un an avec la mention non contre-indication de la course à pied en compétition.

Licencié : joindre une copie de la licence en cours de validité

J'accepte les conditions de règlement de la course et m'acquiesce des droits d'inscription au nom de l'association

LES Z'AMIS DE MAXOU
34 Route d'Albi 81990 FREJAIROLLES

Clôture des inscriptions le 27 Mars 2022

Signature

Inscriptions et renseignements au
06.87.46.82.19 ou 06.10.55.32.20
Clôture des inscriptions 27 Mars 2022
Tarif : 10 € / personne hors restauration



Evénements



Le club des aînés

Renseignements
Association Génération Mouvement
0563530587 ou 0563530577.

Le club des aînés vous informe que son traditionnel loto se déroulera le dimanche 20 mars , 14h00 à la salle polyvalente , avec de très jolis lots à gagner dont un bon de 250 euros .

L'assemblée générale du club aura lieu le samedi 12 mars à 14h00 salle polyvalente , et le repas de l'association le samedi 9 avril . Une sortie sur le canal du midi coté Béziers est programmé pour le jeudi 19 mai . Un repas spectacle s'est tenu le vendredi 25 février au Vernet avec plus de 40 participants , tous en sont revenus enchantés.

Malgré la diminution des adhérents due en grande partie au covid, Le club fait des efforts pour maintenir ses activités, aussi nous lançons un appel aux personnes encore hésitantes à venir nous rejoindre et ainsi maintenir ce lien social entre les générations.

Pétanque



La Pétanque de Fréjairolles vous informe de la reprise des concours en 3 parties tous les vendredis à partir du 01/07/22 et tous les mardis à partir du 05/07/22. Début du concours : 21h00

Nous vous attendons nombreux pour cette nouvelle saison.

LES JEUX ALBIGEOIS

Quelle commune soulèvera le trophée des jeux albigeois?

Cela vous intéresse que la commune gagnante soit Fréjairolles. Pour cela, composez une équipe de 6 frejairollais de tous âges représentative de votre commune. Et venez avec cette équipe affronter tous les défis. Participez à cette compétition athlétique, stratégique et culturelle par des épreuves de force, d'agilité, de cohésion, de réflexion et de réflexes en partenariat avec ALBITV.

Venez inscrire votre équipe à la Mairie **avant le 03 Avril 2022.**



Evénements



Comité des fêtes

Le 19 Mars 2022, le comité des fêtes organise à l'occasion de la Saint Patrick et du match des 6 Nations, une bodega avec écran géant dès 15h15 à la salle polyvalente. Les trois matchs des 6 nations seront diffusés. Une buvette à disposition toute l'après midi. Vous pourrez savourer en soirée des plateaux de charcuterie et de fromages et/ou saucisses-frites (service repas ouvert à partir de 18 heures).



15h15



Pays de Galles
Italie

17h45



Irlande
Écosse

21h00



France
Angleterre

PASS VACCINAL OBLIGATOIRE

À LA CARTE

- Plateau de charcuterie 7€
- Plateau de fromage 7€
- Plateau de charcuterie + fromage 12€
- Frites (Barquette moyenne) 3€
- Saucisse grillée + frites 6€
- Tenders + frites 7€
- Brownie 2€

ÉCRAN GÉANT Buvette toute l'après-midi
Service repas à partir de 18h

- Pays de Galles / Italie 15H15
- Irlande / Écosse 17H45
- France / Angleterre 21H

PLUS D'INFORMATIONS SUR FACEBOOK!

- « Si on n'a rien compris à la passe, on n'a rien compris au rugby. »
- « Si on prend des coups sans les rendre, c'est terminé, le match est perdu ! »
- « Le rugby doit d'abord rester l'art de bien passer sa jeunesse. »
- « Le jeu, c'est tout ce qu'on fait sans y être obligé. »



Fête votive



Les traditionnelles aubades seront faites le week-end du 23 au 24 avril 2022.

Le grand retour de la fête votive du printemps qui se déroulera le vendredi 6 mai avec notre traditionnel repas aligot géant et jusqu'au dimanche 8 Mai pour clôturer avec le cochon à la broche.

L'équipe du comité des fêtes est très impatiente de retrouver les villageois après ces deux ans sans fête votive.



Evénements



Concert JOCE

Nous vous invitons à venir écouter la chanteuse Joce avec son pianiste Benjamin Barria à la maison Ste Cécile 3 route de Teillet, **Le 10 juin 2022 à 20h30.**

Vous, public, permettez de faire renaître la scène Ste Cécile avec JOCE accompagnée de Benjamin Barria. La compagnie L'OISEAU-LYRE donne la possibilité de chanter sous les toits pour y faire vivre la musique, le chant, la poésie, la culture, la convivialité, le partage, le lien social.

Nous vous invitons à venir nombreux. Il est conseillé de réserver au **06 12 86 46 80.**

C'est parce qu'il y a un public qu'il y a des artistes



N'oubliez pas le pass vaccinal s'il est toujours d'actualité.
Tarif : 12 € / adultes ; 5 € / enfants
-Le concert se terminera avec le verre de l'amitié.

Association Sainte Cécile



2ÈME ÉDITION

Chantier Loisirs Jeunes

L'été dernier, onze adolescents fréjairrollais ont participé au premier Chantier Loisirs Jeunes et ont permis de participer activement à la réhabilitation du skate park, la réfection de certaines peintures... Cet été 2022, la deuxième édition d'un chantier loisirs Jeunes aura lieu du 18 au 22 Juillet 2022.

Si tu as entre 14 et 17 ans, n'hésite pas à nous rejoindre pour de nouvelles aventures. Pour parer à la chaleur soutenue des après midis, des idées ont émergé et sont à concrétiser avec des ateliers numériques inter-générationnels, des après midi jeux de société, des ateliers art floral...

Les places sont limitées à une dizaine d'adolescents de Fréjairrolles. Ce Chantier Loisirs Jeunes t'intéresse ! Alors avant le 15 juin 2022, viens t'inscrire au Chantier Loisirs Jeunes (participation 5 euros par inscription), Les dossiers d'inscriptions seront disponibles à la Mairie..



Citoyenneté



Vandalismes et incivilités



CHENILLES PROCESSIONNAIRES



DISONS STOP AUX ACTES DE VANDALISME ET D'INCIVILITÉ

Ces derniers mois et jours, des actes de vandalisme et d'incivilités ont été occasionnés notamment sur l'arrêt de bus "Mairie", sur des panneaux de l'agglomération, et sur la salle des fêtes, Les boulons de l'abri bus ont été enlevés et l'abri bus renversé et détérioré.

Nous rappelons que ces équipements de proximité visent à la sécurité ou à l'amélioration du quotidien de chacun. Nous en appelons donc à la responsabilité et au civisme de tous.

Cette année, de nombreux nids de chenilles processionnaires non traités sont constatés (notamment Chemin de Salan, lotissement du pic...) il est à noter que c'est un problème de santé publique car dangereux tant pour les enfants, que les animaux.

ATTENTION : Si vous possédez des résineux dans votre jardin, pensez à mettre sur vos arbres des pièges collier pour empêcher les chenilles processionnaires de descendre des pins.



Tribune libre Groupe minoritaire



Tout d'abord nous tenions à vous présenter nos meilleurs vœux en ce début d'année, moment pour nous de dresser le bilan des 6 derniers mois de l'équipe municipale.

Plusieurs habitants nous ont interpellés quant à l'arrivée de la fibre optique pour tous les foyers, question posée à Mr le Maire lors du dernier conseil : prévision faite pour fin du 1er trimestre.

Concernant le citystade, nous nous réjouissons du commencement des travaux prévu début mars. La réalisation du projet de cheminement doux (reliant tous les lotissements au départ du Clos d'Ondesque, la Grimalié, la clé des champs, les buis, les chênes verts, les peupliers jusqu'à l'école), mené par la C2A, implique l'achat de terrains à 4 propriétaires, dont 3 exigent en plus des 7m prévus l'achat du reste de leur parcelle par la commune (coût 18000 euros environ). Seul Mr Moré en fait le don. Nous nous questionnons sur l'aménagement et l'entretien par la mairie d'une telle superficie.

Par contre, nous saluons la proposition de projet participatif de Mr Boudon : la plantation d'arbres sur une parcelle communale située au dessus de l'école.

Lors de la présentation du projet de construction d'un complexe enfance, nous avons demandé l'approfondissement de la faisabilité et de l'évaluation du coût. Il va donc faire l'objet d'une étude précise d'un cabinet, dont nous attendons le retour pour nous positionner.

Au plaisir d'échanger avec vous,

Mohamed Boumédiène, Caroline Cantié, Benoît Marques, élus « Fréjairolles, notre village »
+ d'infos sur Facebook



Informations pratiques



Collecte sélective

PETIT RAPPEL

Les containers jaunes

Depuis le 3 Janvier 2022, la collecte des containers jaunes se fait le vendredi une semaine sur deux (les semaines impaires).



CALENDRIER DES COLLECTES 2022 FRÉJAIROLLES

Présentez votre conteneur sur le trottoir en bordure de route, poignée côté route. Sortez vos bacs la veille de la collecte, à partir de 20h.

Janvier	Février	Mars	Avril
L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
Mai	Juin	Juillet	Août
L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

MERCREDI
Collecte des déchets résiduels (sacs fermés dans le bac) toutes les semaines.

VENDREDI
Collecte sélective (en vrac dans le bac) une semaine sur deux.

Un doute, une question ? Un bac trop petit, trop grand ou abîmé ? Besoin d'un composteur ?
Contactez le service Gestion des déchets :
05 63 76 06 07 ou collecte.selective@grand-albigeois.fr

JOUR FÉRIÉ
jour de collecte

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS

Nouveau



Taxi

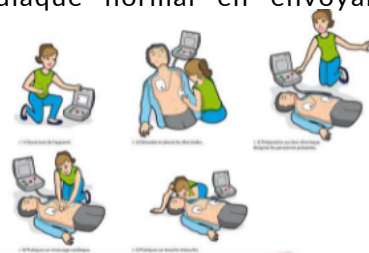
Depuis la fin d'année, un service de taxi est installée sur la commune avec une place de taxi positionnée proche de l'arrêt de bus de La Mairie.

Service de taxi à Fréjairolles - TAXI MYMY - Mme Myriam MOLINIÉ - Contactez-la au 06.68.44.80.39.

RAPPEL!



Pour rappel, un défibrillateur est à votre disposition **en bas de la salle polyvalente**. Un défibrillateur est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, destiné à rétablir un rythme cardiaque normal en envoyant un choc électrique.



Actualités



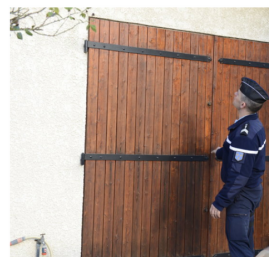
Opération tranquillité vacances

L'opération Tranquillité vacances permet de partir en toute sérénité et de demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile durant vos vacances.

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile **au moins 2 jours avant votre départ**.

Vous pouvez remplir le formulaire disponible en ligne sur gendarmerie.interieur.gouv.fr et l'imprimer avant de vous rendre en gendarmerie ou au commissariat.

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions: Usage de la force pour pénétrer dans un endroit fermé, tentatives d'effractions, cambriolages).



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES
Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

ATTENTION :

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la prefecture de police pour faire votre demande : www.prefecturedepolice.paris, rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

VOUS		Numéro de téléphone mobile :	
Nom*	Prénom*		
Né(e) le* a*		e-mail :	
VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*			
Du :		à :	
(JJMMAAAA) ou		(JJMMAAAA)	
VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE À SURVEILLER)			
Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc ?) :			
Code postal*		Ville*	
INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE			
Type de résidence* :			
<input type="checkbox"/> Maison		<input type="checkbox"/> Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :	
Degré d'accès à l'immeuble :		Bâtiment :	
Étage :		Numéro de porte ou autre précision adresse :	
Existence d'un dispositif d'alarme*			
<input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui. Dans ce cas, précisez lequel :	
PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE			
Nom :		Prénom* :	
Code postal* :		Ville* :	
Numéro de téléphone portable* :		Téléphone fixe* :	
Cette personne possède-t-elle les clés du domicile ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
RENSEIGNEMENTS UTILES			
Votre lieu de vacances :		code postal :	
Ville :			
Êtes-vous programmé pendant votre absence :			
<input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui. À quel numéro(s) de téléphone :	
		Ou à cette adresse électronique :	
Autre renseignement :			
Numéro d'alarme :			

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anormal.
 J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

Date : _____ Signature : _____

Mise à jour : mai 2016

Gendarmerie Villefranche d'Albigeois - 05 63 79 26 15



Les élections présidentielles



Dates de l'élection du président de la République
L'élection du président de la République se déroulera :

le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour ;
le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.



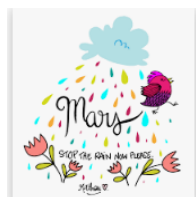
Les élections législatives



Dates des élections législatives
Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.



Calendrier des manifestations



- 19 Mars** 9h - Commémoration de la FNACA
- 19 Mars** Bodega St Patrick - Match tournoi des 6 nations
- 20 Mars** Loto des Aînés (Génération mouvement) avec tirage au sort du concours de dessins



- 03 Avril :** La Fréjairollaise au stade municipal avec les Z'amis de Maxou



- 07 au 09 Mai :** Fête du village
- 07 Mai :** Matinée découverte sportive Jeunes avec auberge espagnole
- 15 Mai :** Vide greniers organisé par l'association de gym volontaire



- 05 juin:** Journée éco-citoyenne
- 10 juin:** Concert JOCE à la salle sainte cécile



- 18 au 22 Juillet:** Chantier Loisirs Jeunes
- 30 Juillet:** Marché gourmand



- 27 Aout:** Marché gourmand



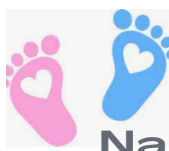
Etat civil



Mariages



Valérie BRIAN et Henri ROUQUET
Sophie MOLINIÉ et Adrien BARTHÉLÉMY
Camille DUSART et Matthieu DONATY
Laurianne NAUD et Aurélien MAILLARD



Naissances



Clara TARROUX (24 Février 2021)
Kylian GROSSET-PANIER (18 Avril 2021)
Eva COT (05 Mai 2021)
Nathan BELMONTE (27 Mai 2021)
Alba CALBOU (18 Juin 2021)
Mani Sôren PODVIN (26 Juin 2021)
Ambre PARRA (11 Juillet 2021)
Zoé BOUILLON-BERNARD (23 Aout 2021)

"Avoir un bébé change la vie. Cela vous donne une toute autre perspective sur la raison pour laquelle vous vous réveillez tous les jours."

Taylor Hanson, chanteur

Décès



"Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents, dans la mémoire des vivants".

Michel BARRAU (03 Mars 2021)
Germain CAPELLE (05 Mars 2021)
Suzanne LEGAY (01 Avril 2021)
Henriette MONROZIER (01 Avril 2021)
Claude PORTIER (18 Avril 2021)
Jacky TIEULIERES (10 Mai 2021)
Georgette LAUQUE (08 Juin 2021)
Huguette ALBET (13 Septembre 2021)
Gabriel BOYER (24 Septembre 2021)
Anthony BRUNO (09 Novembre 2021)
André LAUQUE (19 Novembre 2021)
Michel DOUREL (21 Novembre 2021)
Pierre PEZET (02 Décembre 2021)
Louisa MAYNADIER (12 Décembre 2021)
Hélène BERNARD (26 Décembre 2021)



Contacts mairie



Les permanences de la Mairie



Pour rencontrer Monsieur Le Maire sur rendez-vous au **06.30.06.08.03**

Le lundi 14h-17h

Le mercredi 9h-12h / 14h-17h

Le vendredi 14h-17h

Uniquement sur rendez-vous.

Pour rencontrer les adjoints sur rendez-vous :

Première adjointe
Marie-Christine CABAL
06.48.60.76.89

Le jeudi matin

Deuxième adjoint
Ludovic MARLOT
06.10.62.40.76

Le vendredi après-midi

Troisième adjointe
Nadine GARCIA
06.26.97.13.19

A partir de 15 h
Le vendredi après-midi

Quatrième adjoint
Christian CHAMAYOU
06.78.13.60.42

Le mercredi matin



Mairie de Frejairolles

05.63.76.07.20

mairie@mairie-frejairolles.fr

Un avenir commun, Frejairolles sur Facebook



Lundi 14h-17h

Mercredi 9h-12h / 14h-17h

Vendredi 14h-17h

Responsable de la publication et de la rédaction : Jérôme CASIMIR

Co-rédacteurs / mise en forme / Comité de lecture

Marie-Christine CABAL - Nathalie CARME - Christine CHRETIEN - Lydie FOISSAC - Nadine HERAL

Imprimée par l'imprimerie PORTIER et distribuée par les élus